

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2022	TARIFS 2023	VARIATION	OBSERVATIONS
<b>Enseignes et saillies sur le domaine public</b>	<b>ENSEIGNE ET SAILLIES SUR LE DOMAINE PUBLIC (Payé une fois pour toute la durée d'activité)</b> <b>Enseignes perpendiculaires (en drapeau)</b> - Installation d'une nouvelle enseigne ou changement de dénomination  <b>Saillies sur le domaine public</b> - Store	168,46 €  50,00 €	177,00 €  53,00 €	5%  6%	
<b>Occupation temporaire du domaine public</b> <b>Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux (TRAVAUX ou AUTRES)</b>	<b>Echafaudage de pieds, plateforme, résultant de travaux de construction, de ravalement ou de réparation de mur ou de bâtiment :</b> - Les 15 premiers jours - le mètre linéaire - Pour chaque jour supplémentaire - le mètre linéaire - Au-delà de 3 mois et par jour - le mètre linéaire  <b>Location de terrain enclos de palissades ou de barrières provisoires :</b> - Les 15 premiers jours et par jour - la surface au m <sup>2</sup> - Pour chaque jour supplémentaire - la surface au m <sup>2</sup> - Au-delà de 3 mois et par jour - la surface au m <sup>2</sup>  <b>Occupation du sol sur la voie publique en espace ouvert (escabeaux, échelles, tréteaux, échafaudages roulant, nacelle) :</b> - Forfait par jour et par tranche de 10 mètres superficiels  <b>Occupation d'une place de stationnement sur la voie publique :</b> - Par jour d'occupation et par place de stationnement ( zone gratuite) - par jour d'occupation et par place de stationnement (zone centre, alsace, gambetta) - Par jour d'occupation et par place de stationnement ( zone hypercentre - 100% du FPS)  <b>Travaux associés à un lieu exerçant un service public</b> - Dégrèvement de 15 % au-delà des 3 premiers mois (sauf grue à tour)  <b>Occupation du sol au moyen d'une grue dont la flèche survole le domaine public</b> - Par mois d'occupation  <b>Occupation du sous-sol du domaine public (réseaux hors concessionnaires, tirants, autres...)</b> - Par mois d'occupation - le mètre linéaire  <b>Occupation d'une place de stationnement par un professionnel automobile (garage, concessionnaire, service de location) :</b> - Par an d'occupation et par place de stationnement	8,27 € 0,83 € 1,08 €  1,10 € 1,65 € 1,96 €  17,79 €  12,24 €  FPS  -15,00%  399,31 €  2 840,00 €	8,70 € 0,90 € 1,15 €  1,15 € 1,75 € 2,05 €  18,70 €  12,90 € 18,75 € FPS  -15,00%  420 €  2 €  2 882 €	5% 8% 6%  5% 6% 5%  5%  5%  0%  5%  5%	Pour caravane de chantier, élagage, benne, conteneur, véhicule léger supplémentaire dans le cadre d'un déménagement/emménagement, etc. Toute place occupée partiellement est due

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2022	TARIFS 2023	VARIATION	OBSERVATIONS
Occupation temporaire du domaine public Saint-Germain-en-Laye / Fourqueux (DEMEMENAGEMENTS ET EMMENAGEMENTS ET LIVRAISONS)	<p><b>Occupation de place de stationnement sur la voie publique pour un déménagement, emménagement, livraison ou amené/rempli de matériel - comprend la pose de 3 panneaux et dans la limite de 3 places maximum :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forfait d'occupation journalier si déménagement <b>et</b> emménagement à l'intérieur de la Commune Nouvelle</li> <li>- Forfait d'occupation journalier si déménagement <b>ou</b> emménagement <b>ou</b> livraison à l'intérieur de la Commune Nouvelle</li> <li>- Forfait d'occupation journalier pour container à meubles, remorque, nacelle</li> <li>- Forfait d'occupation journalier pour monte-meubles ou échelle électrique</li> </ul> <p><b>Tolérance pour stationnement sur la voie publique sans pose de panneaux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Forfait d'occupation journalier par véhicule si déménagement <b>et</b> emménagement à l'intérieur de la Commune Nouvelle</li> <li>- Forfait d'occupation journalier par véhicule si déménagement <b>ou</b> emménagement <b>ou</b> livraison à l'intérieur de la Commune Nouvelle</li> <li>- Forfait journalier pour monte-meubles, échelle électrique, container à meubles, remorque, nacelle de chantier :</li> </ul>	<p>114,44 €</p> <p>104,04 €</p> <p>104,04 €</p> <p>52,02 €</p>	<p>120 €</p> <p>109 €</p> <p>109 €</p> <p>55 €</p>	<p>5%</p> <p>5%</p> <p>5%</p> <p>6%</p>	
Tranchée sur la voie publique	<p>- Par mètre superficiel</p>	<p>26,53 €</p>		<p>-</p>	<p>Il sera laissé au pétitionnaire un délai de 8 jours pour procéder à la remise en état à l'identique de la chaussée et de ses dépendances. Passé ce délai, après mise en demeure restée sans réponse dans les 8 jours, il sera compté une astreinte journalière</p>
Equipement des concessionnaires sur le domaine public (coffret et boîtier)	<p>- Astreinte Journalière</p> <p><b>En cas de travaux nécessitant la dépose d'un horodateur, d'un candélabre ou de tout mobilier urbain, le montant de la prestation sera facturé au demandeur</b></p>	<p>200,80 €</p>		<p>-</p>	<p>Il sera laissé au concessionnaire un délai de 8 jours consécutifs à compter de la mise en demeure écrite pour procéder à la réparation ou au changement de l'équipement endommagé. Passé ce délai, après mise en demeure restée sans réponse dans les 8 jours, il sera compté une astreinte journalière</p>
	<p><b>En cas de réalisation des travaux par la Ville :</b> majoration pour frais généraux et frais de contrôle (tranchées, coffrets et boîtiers)</p> <p>20% du montant des travaux pour des travaux jusqu'à 2 250 € inclus</p> <p>15 % du montant des travaux pour des travaux entre 2 250 € et 7 600 € inclus</p> <p>10% du montant des travaux pour des travaux supérieurs à 7 600 €</p>	<p>10 388,70 €</p>	<p>10 908 €</p>	<p>5%</p>	
	<p>- Redevance pour stationnement des convoyeurs de fonds pour 25m<sup>2</sup></p> <p><b>Occupation du domaine public pour des véhicules 2 roues de livraison / vélos :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Par an d'occupation et par mètre linéaire</li> <li>- Par jour d'occupation et par mètre linéaire</li> </ul>	<p>568,00 €</p> <p>1,55 €</p>	<p>597 €</p> <p>1,65 €</p>	<p>5%</p> <p>6%</p>	

OBJET	PRESTATIONS	TARIFS 2022	TARIFS 2023	VARIATION	OBSERVATIONS
<b>Télécommande / Borne</b>	- Remplacement en cas de perte ou de vol, accompagné de la déclaration ou nouvelle demande - Achat de télécommande pour bornes	63,46 € 63,46 €	66,65 € 67 €	5% 6%	
<b>Tournages de films</b>	- Stationnement des véhicules techniques (jusqu'à 7 véhicules jour) - Véhicule supplémentaire par jour - Occupation du domaine public par jour - Occupation du domaine public pour une demi-journée - Occupation d'un bâtiment public par jour - Occupation d'un bâtiment public pour une demi-journée	837,42 € 239,70 € 1 914,94 € 957,78 € 2 511,75 € 1 255,62 €	879 € 252 € 2 010 € 1 006 € 2 637 € 1 318 €	5% 5% 5% 5% 5% 5%	
<b>Dépôt sauvage</b>	- Enlèvement dépôt sauvage	Les coûts liés aux enlèvements des dépôts sauvages sont directement refacturés au regard du coût réel			
<b>TARIFS PAR SECTEUR (TARIFS ANNUELS AU M<sup>2</sup>)</b>					
<b>PLACE CHARLES DE GAULLE / PLACE ANDRÉ MALRAUX</b>					
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	195,95 €	206 €	5%	Tarif terrasse semi - fermée et/ou chauffée applicable pendant 6 mois et le tarif terrasse ouvert pendant les 6 autres mois
	- Terrasse semi-fermée et/ou chauffée : café / brasserie / restaurant	382,56 €	402 €	5%	
<b>PLACE DU MARCHÉ NEUF</b>					
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	153,96 €	162 €	5%	
	- Terrasse chauffée : café / brasserie / restaurant	309,42 €	325 €	5%	
<b>EMPRISES DES ARCADES</b>					
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	195,95 €	206 €	5%	
	- Terrasse chauffée : café / brasserie / restaurant	393,81 €	414 €	5%	
<b>CENTRE VILLE</b>					
	- Etalage	120,60 €	127 €	5%	Concerne le Thiers
	- Terrasse fermée	322,08 €	338 €	5%	
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	142,45 €	150 €	5%	
	- Terrasse chauffée ou semi - fermée : café / brasserie / restaurant	275,67 €	290 €	5%	Tarif terrasse semi-fermée et/ou chauffée applicable pendant 6 mois et le tarif terrasse ouvert pendant les 6 autres mois
<b>PERIPHERIE</b>					
	- Etalage	58,58 €	62 €	6%	Concerne le Passy
	- Terrasse fermée	159,63 €	168 €	5%	
	- Terrasse ouverte : café / brasserie / restaurant	65,04 €	68 €	5%	
	- Terrasse chauffée et/ou semi - fermée : café / brasserie / restaurant	125,29 €	132 €	5%	Tarif terrasse semi-fermée et/ou chauffée applicable pendant 6 mois et le tarif terrasse ouvert pendant les 6 autres mois
<b>PERIPHERIE FOURQUEUX</b>					
	- Terrasse	21,64 €	23 €	6%	
	- Chevalet	17,14 €	18 €	5%	
<b>Tarifs Majorés = coefficient de majoration pour entreposage du matériel de terrasse pendant la nuit sur le domaine public : 1,2</b>					
<b>Redevances d'occupation du domaine public</b>					
<b>Taxe d'étalage à l'année</b>					